



## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
 Date de la première parution: 11/07/2017

Irritation oculaire : Catégorie 2A  
 Cancérogénicité : Catégorie 2  
 Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 2 (Système nerveux central)  
 Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Système nerveux central)  
 Risque d'aspiration : Catégorie 1

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.  
 H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central).  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
 P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
 P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
 Date de la première parution: 11/07/2017

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P331 Ne PAS faire vomir.  
 P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
 P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Entreposage:**

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Inconnu.

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange  
 Nature chimique : Insecticide

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Solvent naphtha (petroleum), light arom.	Solvent naphtha (petroleum), light arom.	64742-95-6	>= 30 - < 60
m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane-carboxylate	Permethrin	52645-53-1	38.4

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
 Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
 Date de la première parution: 11/07/2017

- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.  
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
 Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.  
 S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
 Retirez les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
 Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
 NE PAS faire vomir.  
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin.  
 Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 Peut irriter les voies respiratoires.  
 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
 Susceptible de provoquer le cancer.  
 Risque présumé d'effets graves pour les organes.  
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.  
 Ne pas faire vomir : contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
- Moyens d'extinction inadéquats : Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.  
 Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

## POUNCE 384 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/09/2022
1.10	12/09/2022	50000489	Date de la première parution: 11/07/2017

---

gereux		Produits de combustion dangereux Composés halogénés
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Autres informations	:	Procédure usuelle pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser un équipement de protection personnelle. Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite. Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Collecter le maximum du déversement avec un produit absorbant approprié. Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explo-	:	Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
--	---	---



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
Date de la première parution: 11/07/2017

---

- Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors du traitement.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas inhaler l'aérosol.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : ambre
- Odeur : type hydrocarbure
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : 4.8 (25 °C)
- Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : 79.4 - 82 °C  
Méthode: vase clos
- Inflammabilité (liquides) : Entretient la combustion
- Auto-allumage : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supé- : Donnée non disponible

## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
 Date de la première parution: 11/07/2017

rieure / Limite d'inflammabilité supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 8.89

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : émulsionnable

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Non-oxydant

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.  
 Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter les températures extrêmes  
 Éviter la formation d'aérosols.



## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
Date de la première parution: 11/07/2017

---

Produits incompatibles : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 789 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

#### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Évaluation : Provoque une légère irritation cutanée.  
Résultat : Irritation légère de la peau

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

#### **Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation des yeux  
Évaluation : Irritant pour les yeux.

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

##### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

##### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.  
Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
Date de la première parution: 11/07/2017

---

### **Mutagénécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Solvant naphtha (petroleum), light arom.:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: étude in vitro sur les dommages et/ou la réparation de l'ADN  
Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

Type d'essai: test de nutation inverse  
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique de la moelle osseuse  
Espèce: Rat (mâle et femelle)  
Voie d'application: Inhalation  
Résultat: négatif

#### **m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de lymphome de souris  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: test de létalité dominante  
Espèce: Souris (mâle)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test létal récessif lié au sexe  
Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile)  
Résultat: négatif

### **Cancérogénécité**

Susceptible de provoquer le cancer.

### **Produit:**

Cancérogénécité - Évaluation : Évidence restreinte de cancérogénécité lors d'études chez des animaux

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Solvant naphtha (petroleum), light arom.:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur trois générations

## POUNCE 384 EC

Version 1.10 Date de révision: 12/09/2022 Numéro de la FDS: 50000489 Date de dernière parution: 12/09/2022  
Date de la première parution: 11/07/2017

---

Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Fertilité: NOAEC Mating/Fertility: 7.5 mg/l  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Souris  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Toxicité maternelle générale: LOAEC: 500 partie par million  
Symptômes: Incidences sur la mère.

**m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur trois générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Oral(e)  
Symptômes: Aucune incidence sur la mère.  
Résultat: négatif

**STOT - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central).

**Produit:**

Organes cibles : Système nerveux central  
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique, catégorie 2.

**STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Produit:**

Organes cibles : Système nerveux central  
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Solvant naphtha (petroleum), light arom.:**

Espèce : Rat, mâle et femelle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
Date de la première parution: 11/07/2017

---

NOAEC : 0.8 - 0.9 mg/l  
Voie d'application : Inhalation  
Atmosphère d'essai : vapeur  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 600 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### **m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 270 mg/kg  
Voie d'application : Orale - alimentation  
Durée d'exposition : 90 days  
Symptômes : Aucun effet nocif.

Espèce : Rat  
NOAEL : 20 mg/kg  
Voie d'application : Orale - alimentation  
Durée d'exposition : 90 days  
Symptômes : Effets sur le foie

Espèce : Chien  
Voie d'application : Orale - alimentation  
Durée d'exposition : 13 weeks  
Symptômes : Aucun effet nocif.

### **Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Composants:**

#### **Solvant naphtha (petroleum), light arom.:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate:**

Donnée non disponible

### **Effets neurologiques**

### **Composants:**

#### **m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate:**

Aucune neurotoxicité observée dans les études animales.

### **Autres informations**

### **Produit:**

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants :  
maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomisse-

## POUNCE 384 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/09/2022
1.10	12/09/2022	50000489	Date de la première parution: 11/07/2017

ments.

Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.

Les solvants risquent de dessécher la peau.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Écotoxicité

Composants:**Solvant naphtha (petroleum), light arom.:**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons   | : | NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4.5 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h<br>Type d'essai: Essai en semi-statique<br>Méthode: Directives du test 203 de l'OECD<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
|  |   | LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 8.2 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h<br>Type d'essai: Essai en semi-statique<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 4.5 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h<br>Type d'essai: Essai en statique<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 202<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires                           |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques  | : | EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata): 3.1 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h<br>Type d'essai: Essai en statique<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 201<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires                      |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)                                    | : | NOELR (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2.6 mg/l<br>Durée d'exposition: 14 d<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 204<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires   |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOELR (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.6 mg/l<br>Durée d'exposition: 21 d<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 211  |
| Toxicité pour les microorganismes  | : | CE50 (Tetrahyména pyriformis): 15.41 mg/l<br>Durée d'exposition: 40 h   |

## POUNCE 384 EC

Version 1.10 Date de révision: 12/09/2022 Numéro de la FDS: 50000489 Date de dernière parution: 12/09/2022  
Date de la première parution: 11/07/2017

---

Type d'essai: Inhibition de la croissance  
Remarques: La valeur donnée est basée sur une approche SAR/AAR à l'aide de la boîte à outils OECD, DEREK, les modèles VEGA QSAR (modèles CAESAR), etc.

**m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 5.3 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Crustacés): 0.001 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algues): 0.0125 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (algues): 0.9 µg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Poissons): 0.3 µg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Crustacés): 0.039 µg/l  
Durée d'exposition: 21 d

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Solvant naphtha (petroleum), light arom.:**

Biodégradabilité : Concentration: 49.2 mg/l  
Résultat: Intrinsèquement biodégradable.  
Biodégradation: 77.05 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

**m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate:**

Bioaccumulation : Remarques: Ce produit peut s'accumuler dans les organismes.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Donnée non disponible

## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
Date de la première parution: 11/07/2017

---

**Mobilité dans le sol****Composants:****m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate:**

Répartition entre les compar- : Remarques: immobile  
timents environnementaux

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique sup- : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de  
plémentaire manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des  
effets néfastes à long terme.

---

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours  
d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les  
fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Les contenants vides doivent être acheminés vers une instal-  
lation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-  
nation ou recyclage.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,  
N.O.S.  
(Permethrin)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Permethrin)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## POUNCE 384 EC

Version 1.10      Date de révision: 12/09/2022      Numéro de la FDS: 50000489      Date de dernière parution: 12/09/2022  
Date de la première parution: 11/07/2017

---

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Dangereux pour l'environnement : oui

### Code IMDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Permethrin)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Remarques : Afficher la marque « dangereux par inhalation » sur l'emballage conformément au TMD 4.23.

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**NPRI Composants** : Solvent naphtha (petroleum), light arom. butan-1-ol  
Oxirane, polymer with methyloxirane, mono(nonylphenyl) ether  
ethylene oxide  
methyloxirane

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : En conformité avec les inventaires  
TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.  
AIIC : Non en conformité avec les inventaires  
DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.



## POUNCE 384 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/09/2022
1.10	12/09/2022	50000489	Date de la première parution: 11/07/2017

m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate

ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	En conformité avec les inventaires
PICCS	:	En conformité avec les inventaires
IECSC	:	En conformité avec les inventaires
NZIoC	:	Non en conformité avec les inventaires
TECI	:	En conformité avec les inventaires

**Liste canadiennes**

La ou les substances suivantes sont assujetties à une déclaration de nouvelle activité importante:  
methyloxirane 75-56-9

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Or-

## POUNCE 384 EC

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/09/2022
1.10	12/09/2022	50000489	Date de la première parution: 11/07/2017

---

ganisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

### Préparé par:

FMC Corporation

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique